

COULEURS

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA MGEFI

N° 37
SEPTEMBRE 2019

LA RENTRÉE SERA OPTIMISTE!

- UN ÉCLAIRAGE BIENVENU SUR LE 100 % SANTÉ
- DE NOUVEAUX SERVICES INNOVANTS
AVEC LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE
- DES ANIMAUX QUI PARTICIPENT
À LA GUÉRISON

SOMMAIRE



VOS ENFANTS MAJEURS
ET LA MGEFI



LE 100% SANTÉ DENTAIRE

16 EN SAVOIR PLUS
SUR LES MALADIES RARES

21 DES ANIMAUX AU SECOURS
DE VICTIMES DE TRAUMATISMES



OSEZ
LA TÉLÉCONSULTATION!

CONTACTS MGEFI
N° Cristal 09 69 39 69 29
(Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00)
Appel non surtaxé

MGEFI
6, rue Bouchardon
CS 50070 - 75481 Paris Cedex 10

mgefi.fr

COULEURS

37
SEPTEMBRE 2019

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA MGEFI

Mutuelle n° 499 982 098 soumise aux conditions du livre II du Code de la mutualité - Tirage : 132 000 exemplaires
Dépôt légal : Septembre 2019
Commission paritaire : n° 0323 M 08209 - ISSN 2112-2636
Le numéro TTC : 0,70 € - Directeur de la publication : S. Brichet
Directeur de la rédaction : M. Aboucaya - Rédaction : M. Aboucaya, S. Brichet, France Mutualité, M. Léonard, **okó** - couleurs@mgefi.fr
Administration et siège social : 6, rue Bouchardon CS 50070 - 75481 Paris Cedex 10 - Conception : **okó**
Crédit photos : AdobeStock, L. Barbeau-Cochet, C. Bouley, Getty Images - Fabrication : Ph. Laporte
Impression : Fot imprimeurs : ZAC Satolas Green Pusignan 69881 Meyzieu Cedex

Votre Mutuelle agit pour la gestion des ressources forestières en imprimant cette revue sur du papier certifié PEFC, fabriqué à partir de fibres issues de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

"VIVE LA RENTRÉE"

Serge Bricet

Président de la MGEFI



Nombre de dossiers sociaux vont jalonner la rentrée parlementaire et le travail législatif des prochains mois. Parmi ceux-ci, celui de la protection sociale complémentaire des agents publics dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction publique.

Difficile d'imaginer, aujourd'hui, quelles seront les évolutions proposées en la matière par les pouvoirs publics.

Du statu quo à des mesures décapantes, en passant par un simple toilettage des dispositifs actuels, tout est possible.

Il faut reconnaître que le dossier est complexe.

Aux éléments de contexte propres aux spécificités des trois versants de la Fonction publique, s'ajoutent des considérations d'ordre juridique et surtout budgétaire.

“ **Rétablir l'équité
entre salariés privés
et salariés publics** ”

En effet, si l'une des ambitions du gouvernement est de rétablir l'équité entre salariés privés et salariés publics sur le financement de la protection sociale complémentaire (PSC) – très en défaveur actuellement des fonctionnaires – l'ardoise peut se révéler hors de portée des capacités financières publiques actuelles.

“ Mais, après tout, si la volonté politique est là, peut-être peut-on imaginer les marges de manœuvre ! ”

Au-delà des aspects financiers, d'autres éléments pourraient être pris en considération par les décideurs tels qu'ils viennent d'être pointés par un récent rapport des inspections générales :

- une PSC faiblement imbriquée avec la gestion des ressources humaines,
- une couverture prévoyance sous estimée,
- une ouverture à la concurrence qui fragilise les dispositifs.

Les mutuelles de la Fonction publique n'ont cessé ces dernières années, avec les partenaires sociaux, de dénoncer ces situations, bien souvent dans l'indifférence générale ou l'accusation corporatiste.

Alors la roue serait elle en train de tourner ?

Vivement la rentrée pour le savoir !

Paris, le 24 juillet 2019

DEMAIN S'ÉCRIT DÈS AUJOURD'HUI



C'est au cœur de la Bourgogne, à Beaune, que l'Assemblée générale de la MGEFI s'est tenue les 19 et 20 juin derniers, en présence des 175 délégués. Riches en échanges, ces deux jours ont notamment mis l'accent sur la double ambition qui nous anime au quotidien : mieux servir et protéger nos adhérents mais aussi pérenniser notre modèle d'entreprise solidaire.



“ *Qu'est-ce qu'une Assemblée générale MGEFI ? Des moments de rencontres, d'échanges, des moments militants... Tout cela construit des pratiques, un vécu, une expérience et tout cela fait sens... Sens commun !* ”

Si Serge Brichet, président de la MGEFI, définit avec autant de conviction ce moment fédérateur, c'est parce que l'Assemblée générale constitue **une belle occasion de revenir tous ensemble sur les événements qui ont jalonné l'activité 2018**, sans perdre de vue les perspectives pour 2019 et les années à venir.

Le **rapport annuel 2018**, qui revient sur toutes les réalisations de l'année, a été partagé comme chaque année devant l'assemblée réunie... avec une particularité à souligner pour cette édition : la présentation pour la première fois d'une **version 100 % digitale**.



RETROUVEZ LE RAPPORT ANNUEL 2018 EN LIGNE
SUR RAPPORT-ANNUEL.MGEFI.FR



"ÉCHANGER
NOS POINTS DE VUE
NOUS ENRICHI
ET NOUS PERMET DE
PRENDRE LES BONNES
DÉCISIONS"

Paroles de délégué

Une année d'engagements, de solidarité et d'innovations

La 3^e année du projet d'entreprise Calipso aura été conforme à nos attentes. Les résultats sont là. En matière de relation adhérents, 2018 vient récompenser les efforts déployés par toutes nos équipes avec un score de **84 % d'adhérents satisfaits**. Pour gagner en efficacité et réactivité, notre organisation continue également de s'affiner. Nos effectifs et nos métiers s'adaptent afin d'appréhender au mieux les nouveaux besoins et services.

En matière de développement, 2018 restera une année importante. Avec **10 000 adhérents supplémentaires**, en lien notamment avec un contrat significatif remporté avec le Groupe VYV (Chambres de Commerce et d'Industrie), nous continuons d'affirmer nos ambitions. Nos résultats économiques sont conformes à nos objectifs avec **- 9 % de frais de gestion et + 15 % en fonds propres** (en 3 ans), véritable gage de pérennité pour notre structure.

Construire ensemble la MGEFI de demain...

"Agile, réactive, impliquée dans le Groupe VYV, la MGEFI met tout en œuvre pour pérenniser son modèle de protection solidaire au service de ses adhérents" a souligné Serge Brichet. C'est dans cette dynamique que nos délégués ont travaillé tout au long de l'année mais aussi pendant ces 2 jours d'Assemblée générale. Répartis en petits groupes, ils ont en effet eu l'opportunité d'apporter leurs contributions à deux sujets essentiels pour la MGEFI :

- **L'évolution de notre offre santé individuelle par la création d'un nouveau niveau de garantie venant s'ajouter à l'offre référencée par les Ministères économique et financier.**

Une évolution indispensable afin de répondre de façon toujours plus adaptée, voire différenciée, aux besoins de nos adhérents dans le contexte du 100 % Santé qui tend à "standardiser" les offres des différents acteurs.

- **La définition de notre plan stratégique à horizon 2023, en relais du projet d'entreprise Calipso initié en 2016.**

Ce dernier a atteint ses objectifs, en renforçant notamment la qualité de service proposée à nos adhérents et en réduisant nos frais de gestion de 9% en 3 ans. Afin de garantir notre pérennité dans un environnement toujours plus concurrentiel et réglementé, ce nouveau plan stratégique doit permettre à la MGEFI de se développer dans son champ affinitaire, et au-delà, mais aussi de déployer une gamme de produits dans le domaine de la prévoyance, de l'épargne retraite... et des services à forte valeur ajoutée.

LES MODIFICATIONS STATUTAIRES APPROUVÉES PAR LES DÉLÉGUÉS

- Adaptations prestataires et tarifaires
- Convention d'affiliation au Groupe VYV
- Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration
- Évolution des cotisations de 2 % a minima en 2020 pour tenir compte des impacts du 100 % Santé.

... en s'appuyant sur les synergies avec le Groupe VYV

Nos délégués se sont également penchés sur l'**interfaçage du plan stratégique MGEFI avec le plan de transformation du Groupe VYV**, dont la MGEFI est membre. L'objectif ? Favoriser via le Groupe VYV l'apport de nouveaux services et produits au bénéfice de nos adhérents. Premier exemple de cette synergie : depuis le 29 juillet 2019, ils ont accès au service de téléconsultation médicale MesDocteurs (voir article pages 10-11 de votre magazine).

Cette année, le président du Groupe VYV, Thierry Beudet, et son nouveau directeur général, Stéphane Dedeyan, ont été invités à l'Assemblée générale pour partager leur vision stratégique et répondre aux nombreuses questions des délégués présents.



**"LES GROUPES DE
TRAVAIL ONT APPORTÉ
UNE BONNE DYNAMIQUE
À CETTE ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE"**

Paroles de délégué

Tous deux ont témoigné de la volonté du Groupe VYV d'apporter des solutions innovantes et solidaires tout au long de la vie de nos adhérents et particulièrement dans les moments difficiles. "Quel est mon rêve demain pour nos adhérents ? s'est interrogé Thierry Beudet. C'est qu'on puisse leur dire : oui, peut-être que nos cotisations ne sont pas les plus basses mais en nous rejoignant, vous rejoignez un grand mouvement social qui crée du lien, qui fait de la redistribution, qui, à son niveau, lutte contre le désespoir, les inégalités, contre la souffrance sociale que chacun déplore seulement quand ils sont à la Une des journaux."

Et Stéphane Dedeyan de poursuivre sur les synergies actuelles et à venir : "Qu'est-ce que le Groupe VYV peut promettre à ses adhérents ? De les protéger, les accompagner, les conseiller, de prendre soin d'eux et de les loger. Pour faire cela, nous combinons nos quatre piliers, les quatre métiers que nous savons parfaitement pratiquer : l'assurance, les services d'accompagnement et d'assistance, l'offre de soins et l'habitat."

“Nous partageons des objectifs similaires : rendre le meilleur service possible à nos adhérents. Nous partageons aussi des pratiques fondées sur la solidarité et l’entraide dans des domaines différents : la santé et le financement de projets. Pas étonnant que le partenariat CASDEN/MGEFI soit si naturel !”

Norbert ATTALI,
Directeur général adjoint
CASDEN Banque Populaire

“Des projets porteurs de sens ont été présentés à une assemblée qui a l’énergie des sentiments mutualistes. Un beau moment d’humanité.”

Alain QUIBEUF,
Président du directoire de MFPrévoyance

Des partenariats qui nous rassemblent et nous ressemblent

Cette année, la MGEFI a aussi souhaité mettre en lumière ses partenariats, dans leur pertinence comme dans leur diversité. Ont ainsi été détaillés les partenariats métiers tel que RMA (Groupe VYV), nouvel assistant de la MGEFI depuis le 1^{er} janvier 2019. Nos partenariats sociétaux ont également été mis à l’honneur avec nos engagements auprès de CECIFOOT qui permet aux aveugles et malvoyants de pratiquer le football malgré leur handicap, de la Fondation Maladies Rares qui favorise la recherche de nouveaux traitements pour 7 000 pathologies recensées à ce jour (cf. pages 16-17), d’EZCO qui collecte notamment des lunettes pour les régions reculées de Madagascar, mais aussi de la Fondation de l’Avenir et de l’AFM-Téléthon. Enfin, ce sont les valeurs du sport, une thématique chère à la MGEFI, qui sont venues clôturer cette Assemblée générale 2019. C’est en faisant référence à l’état d’esprit de Yannick Borel et Ugo Didier, sportifs que la mutuelle soutient, que Serge Brichet a défendu l’idée du dépassement de soi comme ligne de conduite pour l’avenir : *“C’est une façon d’être, de réagir. Nous devons collectivement nous l’approprier pour aller encore plus loin, encore plus fort pour nos adhérents.”*

DES CHIFFRES 2018 À LA HAUTEUR DES EFFORTS DÉPLOYÉS

226 M€ de chiffre d’affaires (+ 7,5 % vs 2017)
+ 10 % de prestations versées aux adhérents (180,6 M€)
12,34 % de frais de gestion en santé individuelle
4,8 M€ de résultat net, en ligne avec l’objectif fixé





MON ENFANT
EST MAJEUR.

EST-IL TOUJOURS
PROTÉGÉ
PAR LA MGEFI?

**Si votre contrat MGEFI
comporte des bénéficiaires
de 18 ans et plus,
lisez attentivement
cet article !**

L'entrée en vigueur
du dispositif réglementaire
PUMA occasionne en effet
du changement pour
vos ayants droit.

Dans votre magazine Couleurs n°33, nous vous avons informé que la Protection Universelle Maladie (PUMA) aurait pour conséquence de supprimer progressivement le statut d'ayant droit pour les personnes majeures.

Un statut différent dès la majorité

D'ici la fin de l'année 2019, toutes les personnes âgées de 18 ans vont automatiquement acquérir le **statut d'assuré Sécurité sociale à part entière**.

Dès leur majorité, elles disposeront ainsi de leur **propre espace personnel Ameli** auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Elles recevront directement leurs décomptes de remboursements individuels et percevront, sur le compte bancaire de leur choix, leurs remboursements.

AYANT DROIT, MPD, MPA... COMMENT S'Y RETROUVER ?

- **Un ayant droit** est un membre de la famille (conjoint ou concubin qui ne travaille pas, enfant jusqu'à 27 ans) rattaché à la couverture mutuelle d'un membre participant direct (MPD) ou associé (MPA).
- **Un membre participant direct** est l'adhérent principal : fonctionnaire, actif ou retraité, agent de droit public (contractuel, ouvrier d'état...).
- **Un membre participant associé** est un membre de la famille (conjoint, concubin, enfant, ascendant et collatéraux) de l'adhérent MPD mais qui adhère en son nom propre à une garantie MGEFI, qui peut être différente de celle du MPD.



Vos ayants droit ont moins de 27 ans ?

Afin de vous éviter des démarches supplémentaires relatives à leur dossier de mutuelle, vos ayants droit **pourront continuer à être rattachés à votre contrat MGEFI**, tout en étant identifiés avec leur propre numéro de Sécurité sociale. Vous n'aurez **aucune démarche à effectuer**. Le calcul de la cotisation ou du mode de paiement ne subira aucun changement. Ils bénéficieront de la même garantie santé que le membre participant auquel ils sont actuellement rattachés. Toutefois, si vous souhaitez que votre ayant droit ait une garantie santé différente de la vôtre, c'est possible. Il suffira d'envoyer à la MGEFI un bulletin d'adhésion MPA (membre participant associé - cf. encadré ci-contre).

Votre conseiller MGEFI reste bien entendu à votre disposition au **0 800 555 333** (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - Appel gratuit depuis un poste fixe) si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Vos ayants droit ont plus de 27 ans ?

La situation est différente pour eux car **ils vont changer de qualité mutualiste**. Ils deviendront en effet des MPA (cf. encadré).

Un courrier, avec un bulletin à compléter, leur sera envoyé très prochainement afin de choisir la couverture MGEFI souhaitée. **Ce bulletin sera à retourner avant le 31 octobre 2019, accompagné d'un RIB et d'un mandat SEPA.**

LA MGEFI PEUT PROTÉGER TOUS VOS PROCHES !

Saviez-vous que la MGEFI a élargi les possibilités d'adhésion à l'entourage de l'adhérent ?

Vos parents, sœurs, frères, oncles, tantes, cousins et cousines peuvent ainsi bénéficier de votre mutuelle santé.

Cette possibilité s'ajoute à celle déjà offerte aux époux, concubins et enfants.



OSEZ LA TÉLÉCONSULTATION, UN NOUVEAU SERVICE DE VOTRE MUTUELLE

Votre médecin traitant n'est pas joignable ? Vous ne trouvez pas de spécialiste près de chez vous ? Vous avez besoin d'être rassuré sur un résultat d'examen ? La MGEFI vous apporte une réponse simple et efficace avec un service de téléconsultation médicale, en partenariat avec la plateforme MesDocteurs.

Chaque jour, la MGEFI s'engage pour que la santé soit accessible à tous. Avec cette plateforme digitale, nous vous offrons la possibilité **de communiquer sans attente, 7 j/7, 24 h/24 avec des médecins généralistes ou spécialistes** dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette.

La téléconsultation médicale est effectuée à distance via trois canaux : visio, audio ou chat. **Un diagnostic complet peut être réalisé et une ordonnance délivrée si nécessaire** (hors arrêt de travail, médicaments à prescription restreinte, certificat médical ou dispense sportive). **La sécurité et la confidentialité des échanges sont garanties.** À votre demande, le médecin rédigea un compte-rendu que vous pourrez transmettre à votre médecin traitant.

Bon à savoir :

L'accès au service est inclus dans votre contrat santé MGEFI. Le nombre de téléconsultations est illimité.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Connectez-vous à votre espace adhérent MGEFI.
- 2 Dans la rubrique téléconsultation, choisissez si vous voulez échanger en visio, audio ou chat.
- 3 Sélectionnez la thématique médicale : gynécologie, ORL, dermatologie...
- 4 Dialoguez directement et immédiatement avec un médecin en toute confidentialité.
- 5 Téléchargez si besoin votre ordonnance (médicaments, analyses...).

La MGEFI répond à vos questions

La téléconsultation proposée par la MGEFI en partenariat avec MesDocteurs est-elle dans le parcours de soins ?

Non, elle est hors parcours de soins et vient en complément. La téléconsultation ne se substitue ni au médecin traitant ni aux urgences, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Le service de téléconsultation MesDocteurs n'est pas un service d'urgence. L'utilisateur doit contacter le 15 ou le 112 en cas d'urgence.

Qui peut en bénéficier ?

Tout membre participant direct (MPD) ou associé (MPA).

Qui sont les médecins ?

Les 3 000 téléconsultations réalisées par mois sont réalisées par des médecins généralistes ou des spécialistes, répondant aux thématiques les plus courantes : ORL, gynécologie, dermatologie, etc. Ils sont tous inscrits au Conseil national de l'Ordre des médecins et formés aux usages de la télémédecine.

Quand recourir à une téléconsultation ?

Principalement lorsque votre médecin traitant n'est pas accessible ou joignable :

- En dehors des horaires de consultation (nuit, vacances, jours fériés)
- En cas d'éloignement géographique (bloqué à votre domicile, sur votre lieu de travail, en vacances ou en déplacement professionnel, notamment à l'étranger).
- Lorsque le délai d'attente est trop long pour consulter un médecin spécialiste.
- Pour obtenir des explications concernant un résultat d'examen, une radio...

Les rendez-vous sont-ils possibles ?

Non. La téléconsultation se fait dès qu'un médecin est disponible pour vous répondre après votre connexion sur la plateforme.

Quel matériel est requis pour me connecter au service de téléconsultation ?

Tout dispositif disposant d'un système de visio, audio ou tchat, avec un accès Internet : ordinateur, tablette, smartphone...

Le téléphone fixe ne permet pas d'accéder au service pour des raisons de confidentialité.

LA SANTÉ DE DEMAIN S'INVENTE DÈS AUJOURD'HUI !

Fin 2017, le Groupe VYV a pris une participation majoritaire dans MesDocteurs. Un rapprochement qui permet au groupe de se positionner comme acteur majeur de la e-santé. Grâce aux solutions développées par MesDocteurs, l'offre des mutuelles du Groupe VYV s'enrichit au bénéfice des adhérents MGEFI.

LA MGEFI S'ENGAGE CONCRÈTEMENT



LA MGEFI S'ENGAGE POUR LA FONDATION MALADIES RARES

Depuis 2016, la MGEFI soutient financièrement la Fondation Maladies Rares. Fière de soutenir cette cause, la MGEFI a décidé de renouveler son partenariat en 2019. Celui-ci prendra la forme d'un financement de projet de recherche, en cours de sélection par nos équipes.

Nous vous donnerons plus de détails dans un prochain numéro afin de vous permettre de suivre toutes les étapes de ce projet.

Pour tout savoir sur la Fondation Maladies Rares, rendez-vous pages 18-19

CAP PRÉVENTION SUR LES ADDICTIONS

Fin 2018, la MGEFI et les Ministères économiques et financiers ont annoncé que leurs actions de prévention communes seraient dorénavant réunies autour d'une thématique unique pour 2019 : la lutte contre les addictions.

Un thème choisi comme colonne vertébrale des actions menées sur le terrain, déclinable dans toutes les régions et surtout... un vrai sujet de santé publique.

Tabac, alcool, médicaments, drogues, jeux d'argent, écrans... Les addictions ont de nombreux visages. Pour mieux les prévenir, les détecter et aider ceux qui en ont besoin, il faut d'abord comprendre ce phénomène.

La MGEFI a créé un guide permettant de mieux appréhender la diversité et la complexité des addictions. Définitions, idées reçues, conseils pratiques, tests, contacts utiles... découvrez tout ce qu'il faut savoir sur les différentes facettes de l'addiction.

Ce guide est disponible gratuitement dans la **rubrique MGEFI Prévention** de votre espace adhérent sur **mgefi.fr**



Rendez-vous page 18 pour un dossier spécial sur les enfants et les écrans



ON S'ÉTAIT DIT RENDEZ-VOUS... SUR LINKEDIN

Après un lancement réussi de sa page Facebook en 2018 (qui réunit désormais 5 600 abonnés), la MGEFI vient de lancer officiellement sa page LinkedIn, 1^{er} réseau social professionnel. Un bon moyen de suivre l'actualité de la MGEFI et de son environnement.

Rejoignez **notre communauté LinkedIn** en vous abonnant à la **page MGEFI !**

LE 100%

SANTÉ DENTAIRE

VA-T-IL REDONNER LE SOURIRE ?



La santé bucco-dentaire des Français est un sujet d'inquiétude.

17 % d'entre eux déclarent renoncer à des soins, en particulier pour la pose de prothèses. Le 100 % santé dentaire devrait apporter une réponse à cette situation. Le 1^{er} avril 2019, une première étape a été franchie dans son déploiement. Concrètement, quels changements pour vos prothèses dentaires ?

L offre 100 % Santé a pour objectif de développer l'accès régulier de tous aux soins dentaires et plus globalement de réorienter durablement le cadre d'exercice des chirurgiens-dentistes vers une médecine plus préventive et conservatrice.

Pour cela, trois paniers de soins prothétiques vont être mis en place :

- **Un panier 100 % santé** avec une prise en charge à 100 % pour les patients et des honoraires plafonnés pour 56 actes,
- **Un panier tarifs maîtrisés** avec une prise en charge partielle et des honoraires plafonnés pour 67 actes,
- **Un panier tarifs libres** avec une prise en charge partielle et des honoraires libres.

Le panier de soins 100 % Santé couvrira un large choix de prothèses fixes ou mobiles avec des matériaux dont la qualité esthétique est adaptée à la localisation de la dent. Les dents visibles et non visibles seront en effet distinguées. Les implants et les couronnes sur implants ne sont toutefois pas concernés par la réforme 100 % Santé.



La qualité fait partie des priorités de cette réforme. Le 100 % Santé dentaire n'est en rien une offre low cost ! Les prothèses sont en tous points similaires à celles proposées habituellement.

Le panier 100 % Santé entrera en vigueur :

- **à compter du 1^{er} janvier 2020** pour certains soins prothétiques dentaires (couronnes et bridges),
- **à compter du 1^{er} janvier 2021** pour les autres prothèses entrant dans le panier de soins sans reste à charge (prothèses amovibles notamment).



LE CALENDRIER PRÉVU

Panier 100 % santé	Plafonnement couronnes* et bridges	Reste à charge 0 couronnes* et bridges	Reste à charge 0 prothèses amovibles (dentiers)	
				> 2019 > 2020 > 2021 > 2022
Panier tarifs maîtrisés		Plafonnement couronnes	Plafonnement bridges et inlay/onlay composite	Plafonnement autres prothèses

* Hors couronne sur implant et couronne céramo-céramique

Ce qui a changé depuis le 1^{er} avril 2019

La mise en place du 100 % Santé va être progressive avec différentes étapes jusqu'en 2023.

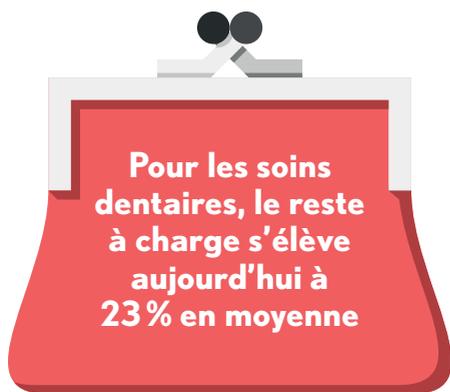
Depuis le 1^{er} avril 2019, l'une d'entre elles a été franchie. Les tarifs d'un ensemble d'actes prothétiques sont désormais plafonnés.

Les dentistes s'engagent ainsi à ne pas dépasser un tarif fixé pour certains types de prothèses⁽¹⁾. Votre reste à charge sera par conséquent réduit.

Une bonne nouvelle quand on sait qu'en France aujourd'hui moins d'un assuré sur deux (43 %) a recours aux soins dentaires⁽²⁾.

(1) Pour plus d'informations sur ces tarifs, rendez-vous sur ameli.fr (2) Source : Assurance maladie.





Pour les soins dentaires, le reste à charge s'élève aujourd'hui à 23% en moyenne

J'adopte les bons réflexes!

• Demandez plusieurs devis

Savez-vous qu'à partir de 70 €, votre dentiste doit vous rédiger un devis détaillé ? N'hésitez pas à en demander plusieurs auprès de différents professionnels. Les prix peuvent en effet varier en fonction du type de prothèse ou du matériau utilisé, de la réputation du praticien ou encore de la location du cabinet (les prix sont souvent plus élevés dans les grandes villes).

• Posez (vous) les bonnes questions

Emplacement de la dent, technique, matériau... Réfléchissez à la meilleure équation pour vous. Si la dent à soigner n'est pas visible, privilégier un matériau moins onéreux peut être une solution.

• Ne négligez pas vos rendez-vous prévention

Un joli sourire demande de l'attention et cela dès le plus jeune âge ! De nouveaux rendez-vous prévention ont été mis en place pour améliorer la prévention. À partir de 3 ans, les examens bucco-dentaires sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Des soins, comme le vernis fluoré pour les enfants de 6 à 9 ans présentant un risque carieux élevé, sont aussi remboursés. Le forfait prévention (soins et conseils proposés par les dentistes) est également pris en charge.

COURONNES, INLAY, BRIDGE... COMMENT S'Y RETROUVER ?

Au-delà du coût des prothèses, la question du choix reste à appréhender. Il est parfois difficile de faire la différence parmi les solutions qui s'offrent à vous. Le lexique suivant pourra vous aider à y voir plus clair.



BRIDGE

Un bridge est un élément fixe qui remplace la ou les dents manquantes en prenant appui sur les dents voisines.



COURONNE

Une couronne reconstitue artificiellement la couronne de la dent abîmée. De forme identique à une véritable dent, elle est utilisée pour protéger une dent affaiblie, cassée ou dévitalisée. Elle peut être réalisée avec différents matériaux et associée ou non à un inlay-core.

▸ Couronne métallique

Souvent constituée de nickel-chrome ou de chrome-cobalt, elle est généralement utilisée pour les dents postérieures. Moins esthétique, son prix est plus raisonnable. Dans de rares cas, elle peut causer des allergies.

▸ Couronne céramo-métallique

Constituée d'une couche en porcelaine et d'une armature métallique invisible, elle est privilégiée pour les dents visibles. D'aspect naturel, elle permet de choisir une teinte proche de ses dents. Son prix est plus élevé. Elle ne convient pas aux personnes allergiques au métal.

▸ Couronne céramo-céramique

Réalisée entièrement en céramique, elle est très esthétique mais moins résistante. Son prix est élevé.

▸ Couronne céramique monolithique zircone

Composée d'une partie intérieure en zircone et d'une partie extérieure en céramique, elle est d'aspect naturel translucide et très résistante. Elle apporte une réponse en cas d'allergie au métal. Son prix est supérieur à une version céramo-métallique.



INLAY-CORE

L'inlay-core permet à la dent d'être consolidée après dévitalisation lorsque celle-ci est fortement abîmée. Il permet ensuite la pose d'une couronne.



INLAY ONLAY

L'inlay onlay est une technique permettant de reconstruire la dent en la gardant vivante. Il s'appuie sur différents matériaux (métal, composite ou céramique). Dans le cas de caries importantes, l'inlay onlay permet souvent d'éviter la réalisation d'une prothèse dentaire.

DES MALADIES RARES

QUI SONT POURTANT DES MILLIERS

Il existe plus de 7 000 maladies rares référencées qui bouleversent la vie de 3 millions de personnes en France et près de 25 millions en Europe. La majorité de ces pathologies ne bénéficie à ce jour d'aucun traitement. Pour la Fondation Maladies Rares, la mission est claire : améliorer le quotidien des malades en soutenant des projets de recherche pour aider au diagnostic, au décryptage des causes des maladies et aussi favoriser le développement de médicaments.

Être atteint d'une maladie rare est un cataclysme ! Les conséquences sont nombreuses tant au niveau personnel que d'un point de vue familial et social. Pour les personnes concernées, la vie quotidienne est bouleversée, ponctuée d'obstacles directement liés à la rareté de leur maladie et aux handicaps qui en découlent.

Qu'est-ce qu'une maladie rare ?

La grande majorité des maladies rares sont chroniques, évolutives, invalidantes et engagent à plus ou moins long terme le pronostic vital. Elles se caractérisent par un grand nombre de signes cliniques qui varient non seulement d'une maladie à l'autre, mais également d'un patient à un autre atteint de la même pathologie. Une maladie est dite rare lorsqu'elle atteint moins d'une personne sur 2 000.

Trouver des traitements, l'obsession de la Fondation Maladies Rares

Créée en 2012 dans le cadre du 2^e Plan National maladies rares, la Fondation Maladies Rares est une fondation de coopération scientifique.

1 personne sur **20** concernée
50 % des maladies déclarées dès l'enfance
80 % sont d'origine génétique
2/3 des malades atteints de pathologies graves et invalidantes

Sources : Orphanet et Maladies Rares Info Service



La Fondation Maladies Rares a pour mission d'intérêt général d'accélérer la recherche dans le domaine des maladies rares et de favoriser la disponibilité de nouveaux traitements.

Ses objectifs spécifiques ? Identifier la cause des maladies rares, aider au diagnostic, contribuer au développement de nouveaux traitements mais aussi rompre l'isolement des personnes malades et de leur famille.

"Dans de nombreux cas, il n'y a ni diagnostic ni traitement. L'errance diagnostique s'explique souvent par la complexité de la maladie. Plusieurs années s'écoulent, avant que la famille d'un enfant malade n'en connaisse la cause (...). Il est urgent d'agir pour accélérer la recherche sur les maladies rares et faire face à ce véritable enjeu de santé publique", explique le professeur Daniel Scherman, directeur de la Fondation des Maladies Rares.

Pour répondre à sa mission, la Fondation soutient et finance des projets de recherche académique dans les domaines de la biologie, de la chimie et des sciences humaines et sociales. De par son modèle unique et la présence sur le terrain de 7 responsables régionaux, elle conseille et accompagne également les équipes de recherche dans le développement de leurs projets avec toujours comme objectif d'aller plus vite aux médicaments. La Fondation joue un vrai rôle de trait d'union en favorisant la mise en lien entre tous les acteurs du domaine: chercheurs, cliniciens des centres experts maladies rares (centres de référence et filières), associations de malades.

4 ans d'errance diagnostique en moyenne
1/3 de malades sans diagnostic
97 % de maladies sans traitement

Sources : Orphanet et Maladies Rares Info Service

QUI CONTACTER SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES TOUCHÉ ?

Pour obtenir de l'information sur une maladie

ORPHANET

Portail qui propose des services et de l'information de haute qualité sur les maladies rares et les médicaments orphelins. Il est accessible en plusieurs langues.

orpha.net

contact.orphanet@inserm.fr

orphanet

Pour un conseil, de l'écoute

MALADIES RARES INFO SERVICE

Service national d'information et de soutien sur les maladies rares. Une équipe de professionnels est à votre écoute pour répondre à vos questions, vous soutenir et vous guider dans vos recherches.

maladiesraresinfo.org

01 56 53 81 36



Pour vous informer sur une association de patients

ALLIANCE MALADIES RARES

Collectif reconnu d'utilité publique qui rassemble et fédère aujourd'hui plus de 200 associations de malades. Porte-parole des personnes atteintes de maladies rares en France, elle contribue à faire connaître les spécificités propres à ces pathologies.

alliance-maladies-rares.org

01 56 53 53 40



Pour soutenir la recherche de diagnostics et de traitements

FONDATION MALADIES RARES

Fondation de coopération scientifique qui finance et coordonne tous les partenaires du monde de la santé et de la recherche.

fondation-maladiesrares.org

01 58 14 22 81



A young girl with long blonde hair is looking down at a smartphone in her hands. She is in a play structure with blue and orange vertical bars. The background is dark, suggesting it might be nighttime or in a shaded area. The text is overlaid on the top half of the image.

NOS ENFANTS SONT-ILS ACCROS AUX ÉCRANS?

Notre quotidien est désormais intimement lié aux écrans. Pour les enfants et adolescents qui ont grandi avec le numérique, les pratiques peuvent vite devenir excessives. Résultats scolaires en baisse, rupture des liens familiaux et sociaux, troubles du sommeil et de l'alimentation... Les conséquences sont parfois proches de celles de l'addiction.

Un ordinateur et une tablette partagés par toute la famille, une télé HD au milieu du salon, une console de jeux par enfant et un smartphone pour chacun : la multiplication des écrans dans les foyers français se confirme. Selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel, au premier semestre 2017, on en comptait en moyenne 5,5 types par ménage.



Cette omniprésence des écrans, qui a profondément modifié les habitudes familiales, n'est pas sans risque, notamment pour les enfants et les adolescents. Mal utilisés, ces appareils peuvent entraîner des pratiques excessives, voire dangereuses. *"Si l'on ne peut pas vraiment parler d'addiction, au sens d'une dépendance qui nécessiterait un sevrage, certains enfants et adolescents peuvent effectivement développer des comportements particulièrement toxiques vis-à-vis des écrans"*, explique le docteur François-Marie Caron, pédiatre à Amiens et spécialiste des écrans pour l'Association française de pédiatrie ambulatoire (Afpa).

En 2018, **90%** des 12-17 ans disposaient d'un téléphone portable, il étaient **72%** en 2005

source : baromètre du numérique
- Arcep (Autorité de régulation des communications) - 2018.

63%

des **11-14 ans**
sont inscrits sur au moins
un réseau social.

source : Cnil 2017



Toujours connectés et pourtant isolés

Première conséquence d'un usage excessif : des nuits agitées et un sommeil peu réparateur. Certains jeux vidéo, en particulier ceux de combat basés uniquement sur l'excitation, font perdre la notion du temps. **L'enfant passe alors des heures devant sa console, oubliant la fatigue et la faim.**

Les réseaux sociaux jouent aussi un rôle important sur le manque de sommeil. Via leur smartphone, nombreux sont les ados qui échangent entre eux jusque tard dans la nuit. Certains programment même des réveils nocturnes pour vérifier leur compte Facebook ou Instagram. *"Ici, c'est la lumière bleue diffusée par les écrans qui pose problème, précise le médecin. Elle fait baisser la sécrétion de mélatonine, l'hormone du sommeil, ce qui retarde l'endormissement."*

Chez les plus jeunes, l'usage excessif des écrans induirait également des troubles du développement.

"Les enfants d'âge scolaire exposés à plus de trois heures de télévision par jour présentent davantage de retard dans l'acquisition du langage, ainsi que des troubles de l'attention et de la concentration", observe le médecin. Des difficultés que l'on retrouve chez les adolescents, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les résultats scolaires. *"C'est justement la chute des notes à l'école qui doit alerter les parents. Si l'utilisation qu'un enfant a des écrans ne lui permet plus de faire correctement ses devoirs, de suivre en classe, mais aussi d'avoir une heure d'activité physique par jour comme le recommande l'OMS, il faut s'interroger."*



La rupture des relations avec les copains, la décomposition des liens familiaux et l'isolement permanent dans sa chambre sont autant de signes à prendre en compte. Dans ces cas-là, la consultation chez un médecin devient indispensable. Il s'agira alors de désamorcer la situation et de mettre en place de nouvelles pratiques. À noter aussi que les consultations jeunes consommateurs (CJC) proposent une prise en charge spécifique aux ados dépendants de leurs écrans. Le plus souvent, *"le repli sur les activités numériques est le signe d'une souffrance que l'enfant cherche à oublier"*, indique l'Afpa. D'où la nécessité de consulter un professionnel rapidement.

Au sein de la famille, le dialogue s'impose

Pour éviter d'en arriver là, les spécialistes insistent sur l'importance du dialogue au sein de la famille. "L'apprentissage du bon usage des écrans se fait dès la maternelle, souligne le docteur Caron. L'enfant doit toujours être accompagné dans sa découverte. Il faut parler avec lui de ce qu'il fait avec les écrans, de ce qu'il y trouve et de ce que cela lui procure."



Ensuite, des règles claires peuvent être fixées, comme l'interdiction des écrans à table, l'obligation de recharger le smartphone en dehors de la chambre durant la nuit ou les temps d'écran journaliers autorisés. *"Définir avec les enfants comment concilier la vie de famille, les devoirs et l'activité physique avec l'usage des écrans est une bonne façon de réfléchir tous ensemble"*, conclut le docteur Caron.

Les règles établies devront bien sûr être respectées par toute la famille, grands-parents compris. Même si, parfois, quelques entorses pourront être tolérées, pendant les vacances par exemple.

POSER DES RÈGLES AVEC LE 3-6-9-12

Pour un bon apprentissage de l'usage des écrans, l'Association française de pédiatrie ambulatoire (Afpa) recommande aux parents d'appliquer la règle du "3-6-9-12". Elle correspond à des pratiques adaptées aux différents âges de l'enfant.



- **Avant 3 ans,** un tout petit a surtout besoin d'interagir et d'échanger avec son environnement. L'Afpa conseille donc de privilégier les histoires lues et les jeux traditionnels et d'éteindre la télévision. Les outils numériques ne doivent jamais être utilisés pour calmer l'enfant (ils ont en réalité l'effet inverse), ni pendant les repas ou avant le sommeil.

- **Entre 3 et 6 ans,** l'association préconise de fixer des règles claires sur le temps d'écran autorisé, de respecter les âges indiqués pour les programmes télé, de n'utiliser les écrans que dans le salon et de privilégier les jeux numériques interactifs où l'on joue à plusieurs.

- **Entre 6 et 9 ans,** en plus des règles précédentes, on peut commencer à discuter avec son enfant de ce qu'il voit et fait avec les écrans et à l'informer sur ce que sont Internet et les réseaux sociaux.

- **De 9 à 12 ans,** l'Afpa invite les parents à déterminer avec leur enfant l'âge à partir duquel il aura son propre téléphone mobile. On décide aussi s'il a l'autorisation d'aller sur Internet et à combien de temps d'écran il a droit dans la journée.

- **Enfin, après 12 ans,** l'adolescent peut surfer seul sur Internet, mais en respectant des horaires déterminés. On l'informe au sujet du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement. Les pédiatres poussent également les parents à couper le wifi et à éteindre les mobiles pendant la nuit.

A man with a beard and mustache, wearing a blue shirt, is smiling in the background. In the foreground, a large, fluffy, light-brown dog is looking to the left with its mouth open, showing its teeth and tongue. A smaller black and white dog is partially visible in the bottom left corner.

DES ANIMAUX AU SECOURS DES VICTIMES DE TRAUMATISMES

Vous connaissez déjà la zoothérapie* mais probablement pas le programme thérapeutique développé autour de l'animal par Delphine Morali-Courivaud. La directrice médicale de l'Institut de victimologie prend en charge des patients souffrant d'un trouble de stress post-traumatique avec l'aide de chiens et de chats, eux aussi victimes de traumatismes.

* Médiation par l'animal



L'Institut de victimologie a pour mission d'améliorer la prise en charge des victimes ayant subi un traumatisme psychologique. Créée en 1994, cette association vise à promouvoir le traitement précoce et spécifique de ces victimes.

institutdevictimologie.fr

“**A**ujourd'hui, grâce aux thérapies cognitives et comportementales (TCC), nous arrivons à soigner de plus en plus de symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT), comme les cauchemars ou les flash-back. Mais les difficultés sociales et affectives rencontrées par les patients ayant vécu un traumatisme, et l'isolement qui en découle, restent encore difficiles à apaiser”, constate la psychiatre Delphine Morali-Courivaud.

Pour tenter de recréer du lien et d'atténuer cette sensation perpétuelle de danger immédiat au contact d'autrui (appelée l'hypervigilance), qui poursuit ses patients, la directrice médicale de l'Institut de victimologie a eu l'idée d'expérimenter **un projet autour d'un acteur sécurisant : l'animal**. “Lorsque je leur demandais ce qui pouvait leur apporter un peu de sérénité, ils me parlaient de leur chat ou des balades avec leur chien, devenues souvent les uniques sorties en dehors du travail.”



Expérimentée en France dès l'émergence de la psychiatrie au XVIII^e siècle, la médiation animale est employée de plus en plus par des professionnels de santé. Mais, à ce jour, très peu d'études françaises existent sur l'impact de la pet-thérapie auprès de patients qui souffrent d'un trouble de stress post-traumatique. Elles représentent moins de 2% des études publiées sur le sujet. **Contrairement aux thérapies à médiation animale classiques où les animaux sont formés et éduqués à l'accompagnement de patients spécifiques, ici les chiens et les chats choisis par le Dr Morali-Courivaud sont aussi des “patients”!** “Je connaissais un refuge en Normandie qui s'occupe notamment d'animaux ayant vécu un traumatisme, un lieu immense qui s'étend sur une centaine d'hectares. Situé en pleine nature et bien loin du tumulte de la ville, cet endroit nous a paru tout à fait adapté.”

Des patients et animaux traumatisés qui s'apprivoisent

La situation géographique du refuge, la rencontre avec **des animaux bien moins menaçants pour eux que des humains** et le bénéfique, voire le **réconfort, qu'ils pourraient eux-mêmes apporter à ces chiens et ces chats traumatisés** sont les raisons positives pour lesquelles les patients de l'Institut de victimologie acceptent de suivre le projet de la directrice médicale et de son équipe.

Un groupe de six personnes, âgées de 25 à 60 ans est alors constitué. Avec leurs thérapeutes et le Dr Morali-Courivaud, ils iront à dix reprises dans le refuge normand pour passer du temps avec ces animaux. Sur place, **une promenade encadrée est prévue avec un chien qui leur sera spécifiquement attribué**. Ils iront ensuite passer du temps dans la chatterie : “un grand parc peuplé de nombreux chats, où l'on s'occupe d'eux, en les brossant et les câlinant”, explique la psychiatre avant de préciser que **ce programme a remporté l'appel à Projets innovants de médiation animale en France de la fondation Affinity** (cf. encadré), ce qui a permis de financer l'opération.

Une inquiétude demeure toutefois. Les patients redoutent les trajets en compagnie d'individus qu'ils ne connaissent pas. “Leur hypervigilance les amène souvent à redouter les transports en commun. Nombreux sont ceux qui ne prennent plus l'avion, le train ni le métro. Alors, se retrouver dans un minibus de neuf places, toutes occupées,



Décrypter les liens entre l'homme et l'animal

La fondation Affinity encourage la recherche sur le lien entre l'homme et l'animal pour en faire bénéficier l'ensemble de notre société.

Son objectif est de mieux comprendre comment et pour quelles raisons l'animal nous apporte non seulement une compagnie, mais aussi un amour inconditionnel qui ne connaît ni races, ni idéaux.

Décrypter ce lien si particulier qui nous aide à être mieux dans un monde meilleur.

affinity-petcare.com

avec des inconnus, constitue une véritable source d'angoisse pour eux", raconte Delphine Morali-Courivaud. Lors du premier voyage vers la Normandie, la grande majorité des passagers est plutôt crispée. Mais, dès le trajet de retour, l'atmosphère est grandement détendue.

Un lieu et des liens rassurants

"Les choses sont allées beaucoup plus vite que prévu et dans un sens tellement positif ! Ce que nous n'avions pas vraiment anticipé est le contact direct noué avec les soigneurs du refuge. L'un de mes patients m'a même confié à la fin de la première séance qu'il s'était surpris à discuter normalement, de tout et de rien, avec l'un des collaborateurs du lieu. Ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps... Un véritable lien s'est créé avec l'équipe sur place."

En présence de leur thérapeute, dans un lieu sécurisé et auprès d'animaux au vécu particulier, **les patients ont de nouveau eu la sensation d'avoir une place au sein d'un groupe et auprès**

d'autres êtres vivants dans une situation de besoin affectif et matériel. Le contact physique avec les chiens et les chats a également permis cet "approvisionnement mutuel".

Du côté des animaux, l'acclimatation a également été saisissante. Notamment pour un Jack Russel d'ordinaire plutôt déchaîné et bondissant. "Ce n'était pas prévu, mais le patient qui devait l'emmener en balade venait de se faire opérer de la hanche et avait donc une béquille. Contrairement à toute attente, le chien s'est très tranquillement posé à ses pieds. Les soigneurs n'en revenaient pas, ils ne l'avaient jamais vu aussi calme. Et pendant la promenade, le Jack Russel a marché si lentement que son accompagnant n'avait même plus de besoin de béquille", se remémore Delphine Morali-Courivaud avec émotion en ajoutant que les patients n'attendent désormais même plus la prochaine séance pour se rendre au refuge. Ils y vont en co-voiturage et sans thérapeute !

FAMILLEZERODECHET.COM: UN BLOG DRÔLE ET EFFICACE POUR ATTEINDRE LE ZÉRO DÉCHET

Réduire ses déchets pour la planète, pour sa santé et pour le porte-monnaie, c'est le moment de s'en soucier !

Mais comment s'y prendre ? Comment consommer de manière responsable, allonger la durée de vie d'un objet, fabriquer ses propres produits ? En marchant par exemple dans les pas de Jérémie Pichon, éducateur à l'environnement et Bénédicte Moret, illustratrice.

Grâce à leur blog www.famillezerodechet.com (décliné aussi en livres), découvrez trucs et astuces, recettes illustrées à adopter au quotidien, même avec des enfants. Le tout avec recul et humour.

À découvrir aussi sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram !



NOUS A

De belles idées, des innovations, des évènements

#goUgo UNE CAMPAGNE INSTAGRAM POUR ENCOURAGER UGO DIDIER

Pour encourager le nageur handisport de 17 ans - Ugo Didier - dans ses compétitions sportives à venir (Mondiaux de Londres par exemple), la MGEFI a imaginé la campagne #goUgo sur le réseau social Instagram.

L'objectif est aussi de mobiliser plus largement autour du Handisport qui reste encore très méconnu et peu médiatisé en France.

Fière de son ambassadeur en or, la MGEFI vous donne RDV sur la page officielle [gougo_officiel](https://www.instagram.com/gougo_officiel) en photos et vidéos pour découvrir son quotidien entre cours, bassins et podiums.



“LES TUTOS DE LUDO”, UNE MINI WEB SÉRIE LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Fort d'un partenariat national initié en 2018, la Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP) et APF France handicap ont conçu “Les tutos de Ludo”, une mini web série visant à faciliter l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Sur un ton ludique, les 9 épisodes, au format court, mettent en exergue les gestes de la vie quotidienne (l'alimentation, la toilette, l'habillage, les loisirs...) tout en transmettant des messages pertinents à chaque situation.

Rendez-vous sur le site de la MASFIP ou sur Youtube pour les découvrir : <http://www.masfip.fr/handicap/les-tutos-de-ludo>



VONS AIMÉ

ements, des services singuliers... à découvrir et à partager

LE CROSS DE BERCY RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DEPUIS 1961

La MGEFI était aux côtés du Club Sportif du Ministère des Finances (CSMF), affilié à l'ATSCAF, pour la 58^e édition du Cross de Bercy, le jeudi 6 juin 2019. Bravo aux 2100 participants !

En tant que partenaire santé privilégié des Ministères économique et financier, la MGEFI a souhaité une nouvelle fois s'associer à ce rendez-vous incontournable depuis 1961, pour soutenir les coureurs et les accueillir sur son stand.

15 participants ont d'ailleurs gagné un lot à la tombola MGEFI !
Les noms des gagnants sont consultables sur mgefi.fr





TOUS LES WEEK-ENDS



La chaîne de télévision BFM Business a lancé, en mai dernier, "BFM Life" : une matinale consacrée à la santé et au mieux-vivre, programmée tous les samedis et dimanches matin de 9 h 00 à 11 h 00 sur son antenne.

Animée par le journaliste-présentateur Julien Gagliardi, en présence de chroniqueurs, l'émission propose notamment un dossier de 26 minutes sur des thématiques en lien avec l'activité du groupe VYV : innovation, santé en entreprise, politiques de santé publiques, initiatives locales....

Serge Brichet, président de la MGEFI, est ainsi intervenu lors de l'émission du 29 juin dernier sur le sujet de la résiliation infra annuelle des complémentaires santé.

RENDEZ-VOUS
SUR BFM BUSINESS
POUR DÉCOUVRIR
L'ÉMISSION BFM LIFE

RENDEZ-VOUS



OCTOBRE

PRÉVENTION
PARTICIPEZ AUX FORUMS ADDICTIONS

Les addictions prennent de nombreuses formes : tabac, alcool, cannabis, jeux... Nous vous proposons de participer à différentes animations gratuites où vous pourrez être bien informé, évaluer vos pratiques de consommation, répondre à des quiz et faire des parcours de simulation.

Paris, Metz, Argentant, Bar Le Duc, Nancy...
Découvrez toutes les dates dans la rubrique
MGEFI Prévention de votre espace adhérent
sur mgefi.fr



vacanciel

partenaire vacances de



10 MINUTES

jusqu'à

-20%

toutes destinations hiver

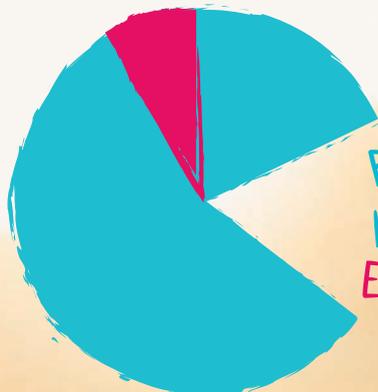
et -10% supplémentaire
avec votre
réduction partenaire

Réservez en avant-première
dès le 26 août

0 805 12 45 45 Service & appel
gratuits

vacanciel.com

avec votre code partenaire : PRIVILEGEMGEFI



BIENTÔT À LA RETRAITE ?
LA MGEFI VOUS ACCOMPAGNE
ET CONTINUE DE VOUS PROTÉGER

LES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- ▶ Une cotisation fixe à partir de 71 ans
- ▶ Une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie
- ▶ Des services d'assistance en cas de coup dur
- ▶ Des réseaux de soins pour maîtriser votre budget
- ▶ Une rente viagère pour enfant handicapé



Plus d'infos sur mgefi.fr